

Séance du vendredi 24 janvier 2020

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 20/01/2020

Présents : 8

Votants : 9

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt et le vingt-quatre janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Eric BOUSQUET, Thierry RIEU, Pierre DUPONT, Sylvie LACOMBE, Stephanie GAILLARD, Bernard BIOT

Secrétaire de séance :
Eric BOUSQUET

Représentés: Danielle LACOMBE

Absents: Isabelle GARRELON, Jean LOUISFERT, Jeannine DUFFAYET, Marie Lyse DUNION, Pierre BOUCHISSE, Cyril CARRIERE

Objet: Subvention parcours du patrimoine - 2020_007

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de parcours du patrimoine
Ce projet d'un montant de 6258 euros HT peut faire l'objet d'une aide LEADER 2014-2020 au titre de la valorisation économique des ressources naturelles.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

- Coût prévisionnel global de l'opération : 6258 euros HT.
- Subvention LEADER demandée (80%) : 5 006.40 euros
- Autofinancement prévisionnel : 1 251.60 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet de parcours du patrimoine et le plan de financement présenté ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès des services compétents une aide dans le cadre du LEADER 2014-2020 fiche action n° 4 Valorisation des ressources naturelles.

- Les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2020 en section d'investissement.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 29 JAN. 2020
et publication ou notification du 04 FEV. 2020

Le Maire,
A. DUJOLS



PREFECTURE DU CANTAL

29 JAN. 2020

BUREAU DU COURRIER